



SOCIETE
MONT-SOLEIL
C/O BKW ENERGIE SA

VIKTORIAPLATZ 2
3000 BERNE 25
TEL. 031 330 51 07
FAX 031 330 57 90
www.societe-mont-soleil.ch

Conférence de presse du 5 juin 2013

Seul le discours prononcé fait foi

L'énergie solaire dans la politique énergétique actuelle

Le subventionnement au service du tournant énergétique?

Martin Pfisterer, président de la société Mont-Soleil

Sur la base de ses vingt années d'expérience dans le domaine du développement de l'énergie solaire, la société Mont-Soleil apporte une contribution concrète à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Elle mise sur le développement durable du photovoltaïque dans le cadre de l'intégration intelligente au réseau via des systèmes de stockage optimisés. Or, comme le montre clairement la situation dans certains pays, le subventionnement à long terme du solaire entrave l'évolution durable du marché et crée des distorsions du marché. Ainsi, l'avenir du photovoltaïque passe moins par les subventions que par la poursuite de son développement technique.

1. 1990-2009: une évolution portée par la technique

Depuis sa création le 6 juin 1990, la société Mont-Soleil poursuit trois objectifs: développer le photovoltaïque, augmenter le rendement et la puissance, et réduire les coûts. Elle met les résultats obtenus dans son centre de recherche à la disposition des chercheurs et des développeurs du monde entier, et veille à promouvoir les échanges de connaissances techniques, notamment avec les trois grands centres de développement scientifiques de Zurich, Lausanne et Neuchâtel.

Les avancées réalisées à Mont-Soleil ont ainsi été à la base de développements majeurs dans le domaine du photovoltaïque. On peut notamment citer plusieurs projets connus: le plus grand bateau solaire du monde destiné au transport de passagers, qui navigue sur le lac de Bièvre (2001), ainsi que les centrales solaires du Stade de Suisse (2005) et du Jungfrauoch (2007).

Je tiens également à souligner la participation de la société Mont-soleil, depuis 2006 déjà, à la réalisation du projet Solar Impulse de Bertrand Piccard, avec des prestations d'ingénierie et des tests de cellules de grande ampleur. Les liens tissés entre l'équipe de Solar Impulse, qui se trouve actuellement aux Etats-Unis, et la société Mont-Soleil sont forts, comme en témoigne le tour d'honneur réalisé par Bertrand Piccard autour de Mont-Soleil lors de l'un de ses vols.

2. 2009-2013: une évolution portée par les subventions

Entreprises partenaires:

BKW Energie SA, Axpo Holding AG, Forces Motrices de la Suisse Centrale SA, AEW Energie AG, Energie Wasser Bern, ABB Suisse SA, AEK Energie AG, EBM Energie AG, Groupe E SA, Onyx Energie Mittelland.



SOCIETE
MONT-SOLEIL
C/O BKW ENERGIE SA

VIKTORIAPLATZ 2
3000 BERNE 25
TEL. 031 330 51 07
FAX 031 330 57 90
www.societe-mont-soleil.ch

En 2009, à l'instar d'autres pays, la Suisse a mis sur pied un système de rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). Cette rétribution, qui s'apparente à une subvention, est financée par le biais d'un supplément, de 0,9 ct. actuellement, que payent tous les consommateurs d'électricité sur chaque kilowattheure acheté. La mise en œuvre de la RPC est complexe et liée à des procédures administratives longues et compliquées. Elle a en outre été bloquée par bon nombre de projets irréalistes, raison pour laquelle le Conseil fédéral a décidé délibérément de limiter les suppléments à 0,35 ct. le kilowattheure.

Dans plusieurs pays européens, le subventionnement massif du photovoltaïque a généré un boom de la demande et un renforcement considérable des capacités de production, non seulement en Europe, mais aussi aux Etats-Unis, puis dans les pays asiatiques. Cela a entraîné une surproduction mondiale provoquant à son tour un effondrement des prix. Au vu de cette progression effrénée, le Conseil fédéral a reconnu que sa politique d'encouragement était trop importante et provoquait des distorsions du marché. Il a donc baissé la RPC de 18% en 2010, puis de 15% en 2012 et de 8% en 2013.

La situation est similaire au-delà des frontières helvétiques. Dès 2000, de nombreux pays, principalement européens, dont l'Allemagne (2000), l'Autriche (2002), l'Espagne (2004), le Danemark (2005) et l'Italie (2005), ont mis sur pied des systèmes visant à promouvoir le photovoltaïque. Les installations de production n'ont dès lors cessé de se multiplier, et ce jusqu'en 2010. Après l'accident de Fukushima début 2011, le subventionnement s'est encore accentué en Europe, principalement en Allemagne.

Ce développement fulgurant porté par les subventions met souvent sous pression le système d'approvisionnement en électricité. La production solaire est intermittente et imprévisible. Pour continuer à garantir en continu la stabilité du système d'approvisionnement, il faut un système de *back-up* pour chaque installation solaire, c'est-à-dire une autre centrale capable de fournir à tout moment l'électricité de remplacement nécessaire lorsque le soleil ne brille pas ou pas assez. Il ne faut pas oublier non plus que les installations solaires, nombreuses et décentralisées, nécessitent un renforcement considérable du réseau. Les coûts liés aux installations de *back-up* et au renforcement du réseau sont très élevés et viennent s'ajouter aux coûts de subventionnement. Le succès que représente le renforcement considérable des capacités de production solaire est donc remis en question par un subventionnement exclusif exagéré.

3. L'énergie solaire et sa contribution au tournant énergétique

Après Fukushima, le Parlement a décidé de sortir à moyen terme du nucléaire, qui représente aujourd'hui environ 40% de la production d'électricité du pays – ce qui signifie qu'à moyen terme, il faudra une solution de remplacement pour produire les 40% qui viendront à manquer, voire davantage si, malgré toutes les mesures de promotion de l'efficacité énergétique, la consommation d'électricité devait continuer à augmenter.

Mettre à disposition à moyen terme l'énergie nécessaire pour compenser ce manque de production de 40% est une mission titanesque. Pour la mener à bien, la stratégie 2050 de la Confédération mise sur le renforcement de l'efficacité énergétique, les nouvelles énergies renouvelables et les centrales à gaz, ainsi que sur les importations d'électricité. Avec la RPC, la Confédération a dépensé quelque 400 millions de francs pour les nouvelles énergies renouvelables entre 2009 et 2012. La quantité d'énergie ainsi subventionnée représente environ 3% de la production suisse



SOCIETE
MONT-SOLEIL
C/O BKW ENERGIE SA

VIKTORIAPLATZ 2
3000 BERNE 25
TEL. 031 330 51 07
FAX 031 330 57 90
www.societe-mont-soleil.ch

d'électricité. En ce qui concerne le photovoltaïque, la quantité subventionnée représentait environ 0,5% de la production totale en 2012.

Cette faible production a pourtant un coût élevé. Les installations subventionnées par la RPC produisent chaque année 1573 millions de kWh pour 238 millions de francs de subventions, soit en moyenne 15 ct. de subvention par kWh produit. Les disparités entre les nouvelles énergies renouvelables sont intéressantes (chiffres de l'OFEN, avril 2013):

Technologie	Prod. kWh/an	RPC CHF/an	ct./kWh
Hydraulique	555 911 412	61 057 281	11
Eolien	48 926 477	6 550 209	13
Biomasse	843 833 475	115 850 944	14
Photovoltaïque	124 606 016	54 465 164	44

Ce que l'on remarque, c'est le coût relativement élevé du photovoltaïque, un coût qui ne tient compte ni *back-up* ni du renforcement du réseau nécessaires. On constate également que le photovoltaïque et l'éolien, en plus d'avoir une production intermittente et imprévisible, ont une valeur énergétique moindre que l'hydraulique et la biomasse.

Cela veut-il dire que le solaire ne peut pas contribuer de manière notable au tournant énergétique? Non, ce n'est pas le cas. Le tournant énergétique est un défi tellement important que toute pierre apportée à l'édifice est la bienvenue. Le meilleur accueil doit être réservé à chaque kilowattheure de courant solaire produit «intelligemment». Cependant, une production solaire non intégrée au réseau et bénéficiant d'un subventionnement exclusif n'est quant à elle pas vraiment utile. Elle ne fait que menacer la stabilité du réseau, comme c'est parfois le cas en Allemagne.

4. Miser sur le développement plutôt que sur le subventionnement

Le potentiel de développement du photovoltaïque est considérable et bien réel. Son intégration optimale au réseau d'électricité en fait partie. L'exploitation de ce potentiel permettra au photovoltaïque de fournir une contribution plus importante à l'approvisionnement en électricité de demain. Cet objectif ne pourra être atteint que si la priorité est donnée au développement et à l'intégration au système, ce qui n'est malheureusement pas encore le cas en Suisse.

Le photovoltaïque doit faire l'objet d'un développement intelligent et être intégré à l'ensemble du réseau. Ce développement comprend la mise au point de systèmes de stockage efficaces et peu coûteux. Ce postulat correspond à l'objectif de la société Mont-Soleil: développer de manière durable le photovoltaïque dans le cadre de l'intégration intelligente au réseau via des systèmes de stockage optimisés.

Acteur privé leader sur le marché du photovoltaïque en Suisse, la société Mont-Soleil est fortement sollicitée par le tournant énergétique. Elle entend relever ce défi et tout mettre en œuvre pour contribuer de manière optimale à garantir l'approvisionnement en électricité du pays.